

Intelligence Territoriale et Sécurité Sanitaire des Aliments : vers un système d'information au service des acteurs tunisiens

Souad KAMOUN CHOUK (****), Thouraya ANNABI ATTIA, (**)

Souad_chouk@yahoo.com, thouraya.attia@rns.tn

(*) Ecole Supérieure de Commerce de Tunis [Campus universitaire de la Manouba](#), groupe de Recherche ETHICS Tunisie,

(**) [Agence Nationale de Contrôle Sanitaire et Environnementale des Produits](#), Tunisie

Mots clés :

[Intelligence territoriale](#), Sécurité sanitaire des aliments, Tunisie, Veille Sanitaire, Système d'information, Veille sanitaire, Analyse des risques,

Key words :

[Territorial Intelligence](#), Food safety system, Tunisia, Health environmental scanning, Information system, Risk analysis

Résumé :

L'étude examine les bénéfices perçus de l'intelligence territoriale dans le contexte la sécurité sanitaire des aliments (SSA) en Tunisie. Nous avons interrogé les principaux acteurs territoriaux sur leurs perceptions de la situation actuelle et future de la SSA. D'autres sources d'information ont été utilisées dans le cadre de l'analyse de l'état des lieux. La recherche révèle que la culture de la territorialité nécessite un apprentissage collectif, un niveau d'intégration élevé entre la veille sanitaire sous ses facettes environnementale et scientifique comme système d'information interne aux organisations et le dispositif d'alerte comme système d'information inter organisationnel. Cette intégration est jugée nécessaire pour une maîtrise de l'analyse des risques par les différents acteurs. Elle permet une meilleure coordination entre les évaluateurs et les gestionnaires du risque. Le système d'information visé devrait conduire, sous conditions d'émergence d'une intelligence territoriale, à une politique de communication unifiée ciblant à la fois les consommateurs et les producteurs.

Introduction

Les études menées depuis la création en 1999, de l'Agence Nationale de Contrôle Sanitaire et Environnemental des Produits (ANCSEP) notamment celle de Demortain (2007) et celle de Kamoun Chouk et al. (2009) ont permis de constituer une base de connaissances utiles pour un diagnostic du mode de fonctionnement de l'institution et son environnement dans le domaine de la Sécurité Sanitaire des Aliments (SSA) en Tunisie ; ce qui constitue une étape principale pour le développement d'un Système d'Information (SI) outil fondateur pour un système national de SSA (SNSSA).

Si le SNSSA est un système complexe à composantes multiples, l'alerte en constitue souvent la partie visible ou mieux encore le miroir (si le système d'alerte marche, tout marche). Ce système est en effet, l'aboutissement d'un processus de veille sanitaire dont le stimulus est un signal faible. L'amplification de ce signal à travers un processus collectif de construction de sens correspond à la phase « traitement » de l'information. Elle permet de passer de l'intuition à l'action/décision d'alerter sur une menace sanitaire. L'étude de Kamoun-Chouk (2009) a montré que ce processus d'apprentissage ne pouvait se construire que sur un « territoire » où se retrouvent des acteurs détenant des connaissances complémentaires : chercheurs, administrations, organisations internationales, associations etc., qui auront la charge de co-construire des représentations cohérentes de l'environnement pertinent objet de leur intérêt commun sur la base de leurs connaissances et expertises antérieures. Au sens sociologique, « *Le territoire est une réordination de l'espace dont l'ordre est à chercher dans les systèmes informationnels dont dispose l'homme en tant qu'il appartient à une culture.* » (Raffestin, C. 1986). Le développement de l'intelligence territoriale comme processus d'apprentissage fondé sur la confiance, le partage des connaissances tacites et explicites et des compétences, suppose une compréhension de la culture comme ensemble de scripts préprogrammés présidant à l'action.

Dans l'expérience de l'ANCSEP, une des causes d'échec serait cette gouvernance normative fondée sur une structure formelle ignorant la culture organisationnelle des acteurs. De la SSA. La problématique de terrain qui est à l'origine de notre recherche est la difficulté de mettre en place un vrai réseau efficace constitué d'acteurs de provenances disparates (voire historiquement antagonistes). Et c'est là que l'expérience de l'ANCSEP est intéressante, dans le sens que l'agence a mené une action de « construction de consensus » dans le cadre du projet attendant à la préparation de la loi alimentaire (conception collective du modèle de gestion ou contrôle alimentaire) en suivant une méthodologie rigoureuse¹ dite « pas à pas » avec un effort certain d'interactivité et multipartisme (essai de représentativité) ...et que cette action a relativement échoué à notre sens.

Comment l'Intelligence Territoriale peut-elle aider à la mise en place d'un Système efficace de Sécurité Sanitaire des Aliments?

¹ www.fao.org/ag/agn/index_en.stm

Pour répondre à cette question, nous commencerons dans la première partie de cet article, par expliciter la relation entre les concepts de veille sanitaire (VS), système d'alerte (SA) et gestion du risque. L'articulation veille sanitaire, intelligence territoriale et SI décrit le cadre conceptuel de notre recherche.

Dans la seconde partie, nous présentons et justifions le choix de l'intelligence territoriale comme concept lié à la fois au développement durable à l'innovation et aux TICs dont nous présentons les limites comme outil de changement.

La troisième partie est consacrée à l'Etat des lieux de l'IT en Tunisie ;

La quatrième partie présente la méthodologie de recherche adoptée et les résultats de l'intervention de terrain effectuée dans le double objectif de : (1) recueillir les perceptions des acteurs sur le fonctionnement actuel et la vision future « voulue » du SSA, (2) provoquer l'apprentissage de la territorialité.

1- Le triptyque Veille sanitaire, Système d'alerte et Perception du risque

1-1 La veille sanitaire

Elle correspond à l': « *ensemble des actions visant à reconnaître la survenue d'un événement inhabituel ou anormal pouvant représenter un risque pour la santé humaine* »². Lors d'une séance de construction collective de sens autour du concept de veille sanitaire au sein de l'ANCSEP (2009), nous avons pu faire déboucher la réflexion sur la définition suivante jugée par les participants complète et mieux adaptée à leurs activités :

« Dans un contexte de sécurité sanitaire, la veille est un système organisé ayant pour objectifs la protection durable de la population à travers la prévention du risque, l'anticipation et la prévision. La veille est un processus collectif de recherche, collecte, sélection et analyse en toute neutralité des informations de type alerte ou de type signaux faibles. Le processus est basé sur deux procédures: une procédure courante de traitement des signaux faibles et une procédure d'urgence de traitement des alertes provenant de l'extérieur. Ces procédures peuvent aboutir à des alertes locales, avis, recommandations, etc.. La structuration de ce processus par des TICs permet l'aide à la décision, la capitalisation des

²L'alerte sanitaire en France, - Principes et organisation - Rapport d'un groupe de travail de l'Institut de veille sanitaire, Mai 2005

connaissances et leur restitution ultérieure. Le succès et la fiabilité du dispositif, sont déterminés par un état de vigilance collective et la continuité du processus».

Ainsi définie, la veille sanitaire semble perçue par les participants comme une activité à double vitesse. En temps normal c'est un état de vigilance permanent permettant de capter les signaux annonciateurs de menaces et d'anticiper ces menaces. En temps de crise c'est un dispositif d'alerte aux risques capable de fonctionner de façon collective pour communiquer sur les dangers menaçant la santé humaine. Dans l'état actuel, le système d'alerte semble d'autant plus urgent à structurer, que l'ANCSEP « murit » dans son rôle de point focal du réseau INFOSAN (Réseau international des autorités de sécurité sanitaire des aliments³) qu'elle assume depuis 2007. En effet, à ce stade d'implication, elle est sensée communiquer sur les risques sanitaires liés à la consommation alimentaire et remonter au niveau international des alertes sur les risques sanitaires détectés à l'échelle du pays.

1-2 Système d'alerte ?

Le terme système d'alerte (ou parfois système d'alerte précoce) définit, selon l'Institut de veille sanitaire en France⁴, la composante d'un système de surveillance épidémiologique qui vise à détecter le plus précocement possible tout événement sanitaire anormal représentant un risque potentiel pour la santé publique, quelle qu'en soit la nature. Toujours selon cette source, « *L'alerte sanitaire repose aujourd'hui sur un suivi très réactif d'indicateurs ciblant les risques sanitaires connus mais aussi sur une veille prospective de phénomènes de nature inconnue pouvant représenter une menace pour la santé publique, qu'ils soient infectieux ou environnementaux* ». Ainsi définie, l'alerte se présente comme l'aboutissement d'un processus de détection précoce de signaux annonciateurs de menaces pour la santé humaine et de suivi d'indicateurs pré-établis dont la base peut être actualisée par les outputs du processus de veille. Le traitement au cas par cas d'une alerte (émanant des instances internationales ou de sources locales) correspond à une étape de réflexion idéalement collective entre experts. Cette étape cognitive est fortement influencée par la manière dont les différents intervenants de cultures différentes perçoivent le risque. Connaître les différentes perceptions du risque et des manières de les traiter, constitue dans ce contexte un pas vers une appréhension juste de la réalité du terrain.

1-3 Veille et gestion du risque

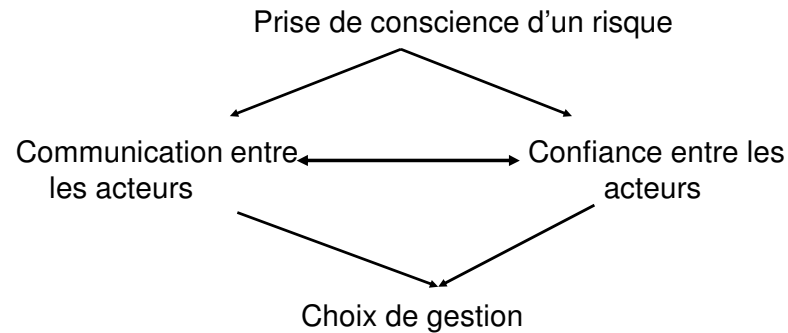
³ Développé en 2004 par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) suite à la résolution adoptée par l'Assemblée mondiale de la Santé (WHA) en mai 2000

⁴ L'alerte sanitaire en France, - Principes et organisation - Rapport d'un groupe de travail de l'Institut de veille sanitaire, Mai 2005

Pateyron (1994), intègre la gestion du risque dans la veille environnementale. Il la considère indivisible et globale, exigeant une méthodologie rigoureuse pour exploiter efficacement les sources d'information, une organisation pour faire jouer la synergie entre les différents veilleurs et des gestionnaires de risque permanents. L'auteur propose un modèle de fonctionnement sans préciser les conditions de son application. Ce modèle a cependant le mérite de dégager des déterminants des choix décisionnels face aux risques : la prise de conscience qui ne peut se déclencher que sous des conditions d'attention soutenue à l'environnement (veille), la communication entre les acteurs qui a besoin d'outils technologiques (TICs), la confiance entre les acteurs qui ne peut se développer dans un climat de suspicion ou de méfiance ni de rétention de l'information. Ainsi décrit, le processus de gestion des risques semble se développer dans un contexte d'intelligence collective et d'interaction permanente entre les acteurs. L'intelligence économique, définie par Bouchet M.H et Guilhon le Fapper du Hellen (2007 : 25) comme « *une démarche complexe qui vise à réduire les risques, à les anticiper et à gérer les crises, le cas échéant en mobilisant des compétences et des décideurs très différents selon les enjeux* » semble dans cette perspective plus apte à englober la gestion des risques. Comme le constatent Bouchet M.H et Guilhon le Fapper du Hellen (2007), la relation IE/ gestion des risques est relativement récente. Dans Possin, J.-C. et Besson (2006) nous trouvons une description bien détaillée de cette relation qui a donné naissance à un nouveau concept celui de l'intelligence des risques. Ce concept émergent semble avoir été proposé pour parer aux limites de la veille et de la gestion des risques généralement conçus comme des processus individuels parfois trop dépendants des outils et pour signifier que l'évaluation systématique des risques a besoin de l'Intelligence collective et qu'elle ne peut être efficace que si elle s'imbriquait dans une successions d'étapes où les individus et leurs savoirs convergeait vers la réduction des risques. En nous plaçant dans une perspective de maillage territorial et en déclinant ces concepts dans des contextes bien « situés » pourrions-nous faire avancer la réflexion sur ces systèmes d'information multi-acteurs qui ont besoin de connaissances multidisciplinaires et de capacité d'innovation face aux risques?

Figure N°1

Le modèle 4C de Pateyron, 1994



1-4 La gestion du risque dans le contexte de la SSA

Dans le contexte de la SSA, une distinction est faite entre gestion et évaluation des risques. La gestion des risques est une activité relevant plutôt du domaine politique. Elle se distingue de l'évaluation des risques qui se présente comme une activité relevant plutôt du domaine scientifique. En proposant depuis 1983 de séparer évaluation et gestion des risques, l'académie des sciences des Etats Unis⁵ a mis au point une théorie lui permettant d'assurer l'intégrité de l'expertise scientifique en garantissant son indépendance et sa transparence et de prévenir ainsi les conflits d'intérêts. Il s'agit concrètement, d'éviter que les hypothèses issues de l'évaluation des risques soient influencées, directement ou indirectement, de manière à rendre les conclusions qui en découlent plus faciles à gérer par les décideurs. Cette théorie a été à l'origine de la Directive CAC/GL

⁵ NAS (National Academy of Sciences). Risk Assessment in the federal Government : Managing the process. committee on the institutional Means for Assessment of Risks to public Health, Commission of life sciences, National Research council ; Washington, DC.1983

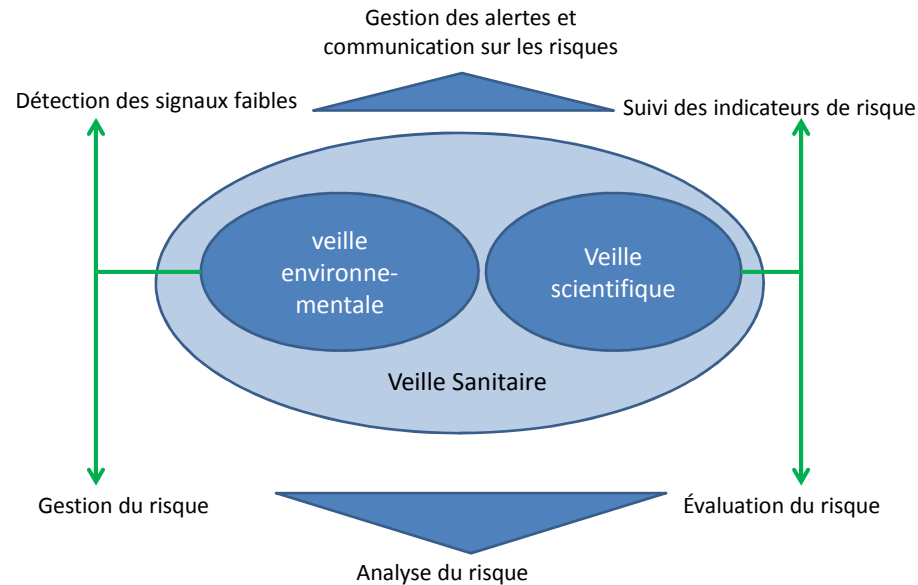
62-2007 du codex Alimentarius qui intègre l'évaluation des risques dans le concept global d'Analyse des Risques désigné parfois par « gouvernance du risque ».

L'Evaluation des Risques telle que décrite ci-dessus, se situe en amont du processus global d'Analyse des Risques. Elle précède la gestion effective du risque d'où son caractère anticipatif et sa proximité de la veille et de l'alerte. Elle implique un processus interprétatif collectif et continu (On-going process) qui a besoin de l'interaction d'acteurs experts pour faire émerger un savoir et un savoir faire favorisant la co-construction d'une représentation objective de la situation et la découverte de solutions et alternatives innovantes.

Le processus d'Evaluation des Risques implique une gouvernance participative des partenaires de la SSA dans une perspective de développement durable. Elle se décline en 4 étapes : identification des dangers (surveillance continue de l'environnement pertinent proche et lointain aux niveaux spatial et temporel), caractérisation des dangers (veille scientifique), l'évaluation de l'exposition au danger (expertise des acteurs territoriaux), la caractérisation des risques (construction d'un savoir actionnable utile pour la prise de décision et l'action préventive). La déclinaison de ces activités complémentaires implique nécessairement la construction d'un SI à la fois intelligent et innovant face aux risques sans cesse renouvelés.

L'articulation veille sanitaire, alerte et gestion du risque telle que présentée ci-haut peut être représentée par le schéma ci-après décrivant un processus à deux niveaux : un niveau individuel comprenant les activités de veille, de détection des signaux faibles et de suivi des indicateurs de risque et un niveau d'expertise collective comprenant la gestion et l'évaluation des risques par les différents acteurs territoriaux. La gestion des alertes correspond au niveau supérieur de capitalisation des connaissances et de leur exploitation en cohérence avec la politique de communication adoptée à l'échelle du pays.

Figure N° 2 : Articulation veille sanitaire, gestion du risque et alerte



2 Intelligence Territoriale et Innovation

2-1 L'Intelligence territoriale: un concept lié au Développement Durable des territoires

La question d'une application territoriale (IT) de l'Intelligence Economique (IE) définie comme « *l'ensemble des actions coordonnées de recherche, de traitement et de distribution en vue de son exploitation, de l'information utile aux acteurs économiques*⁶ » a été posée de façon explicite, par le rapport Carayon (2003). Mais le terme d'IT avait été proposé bien avant, plus précisément en 1999 par Girardot JJ dans le cadre de la réflexion université du troisième millénaire (U3M). Le concept avait été initialement proposé en réponse au souci de développer la participation des acteurs mais aussi et surtout des citoyens usagers des actions territoriales. Sa genèse repose sur l'idée générale de mettre les

⁶ Rapport Martre 1994

technologies et l'information au service des chercheurs en sciences de l'homme et des acteurs territoriaux. C'est du moins ce que mentionne Girardot, J.J. (2004). Dans un article de Philippe Herbaux et Yan Bertacchini (2007) nous relevons ce qui suit : « *C'est en 1998 dans la thèse de Raison défendue à Marseille, qu'apparaît pour la première fois, le terme « intelligence territoriale ». L'auteur n'avait pas décliné alors le thème, laissant le concept dans le doute de sa destination* ». Ce qui nous intéresse ici, c'est que quel que soit le laboratoire à l'origine de ce concept, les deux références indiquent une même période : 1998/1999 et son émergence parallèle confirme la multidisciplinarité du concept. Depuis, le concept a fait du chemin, sans pour autant faire l'objet d'une définition stable. Entre géographes, juristes et gestionnaires, la controverse est toujours d'actualité. (Bertacchini, 2004) définit l'IT « *comme un processus informationnel et anthropologique, régulier et continu, initié par des acteurs locaux physiquement présents et/ou distants qui s'approprient les ressources d'un espace en mobilisant puis en transformant l'énergie du système territorial en capacité de projet. De ce fait, l'intelligence territoriale peut être assimilée à la territorialité qui résulte du phénomène d'appropriation des ressources d'un territoire puis aux transferts des compétences entre des catégories d'acteurs locaux de culture différente. L'objectif de cette démarche est de veiller, au sens propre comme au sens figuré, à doter l'échelon territorial à développer ce que nous avons nommé le capital formel* ». El Hachani M. (2010) qui l'a mobilisé pour le travail collaboratif à l'échelle régionale (les agences régionales de la santé en France), confirme la polysémie qui entoure ce concept. Elle s'est référée à la définition de l'Action de Coordination du Réseau européen d'Intelligence Territoriale qui confère à l'IT le statut d'une science focalisant non pas sur sa contribution au développement local mais au développement durable: « *The caENTi (Coordination Action of the European Network of Territorial Intelligence) has progressively defined territorial intelligence as the science having for object the sustainable development of territories and having for subject territorial community. It puts in relation multidisciplinary knowledge on territories and their dynamics, It strengthens territorial communities abilities to take part in their development in a fair and sustainable way, It improves territorial information sharing and spreads its analysis methods and tools thanks to Information and Communication Technologies, It promotes governance, decision making processes and practices valuing participation and partnership and research-action that contribute to fair and sustainable development of the territorial community.* »

Construisant sur les bases de cette définition, Hachani, M. (2010) définit à son tour l'intelligence territoriale de la manière suivante: « *Territorial intelligence is a concept of innovative management in local and territorial level* ». Cette définition met l'accent sur deux aspects importants : le caractère situé de l'intelligence et sa forte dépendance de l'innovation comme processus collectif incrémental dont la traduction a besoin de structuration notamment par les technologies de l'Information et de la communication.

Guyot, B. (2000) considère que le secteur d'activité est assimilable à un territoire. Ce qui élargit l'étendue du concept et favorise sa virtualisation en consacrant la suprématie de la connectivité et des outils à effets structurant. Le secteur d'activité est le groupement d'activités ou d'entreprises qui ont des caractéristiques communes et qui, de ce fait, entrent dans la même catégorie⁷. Dans notre étude, le territoire sera assimilé à un secteur d'activité. Le domaine de la sécurité sanitaire des aliments se présente comme un secteur/territoire groupant des activités dont les

⁷ Office de la langue française 2002

caractéristiques communes se structurent autour de la chaîne alimentaire et dont les objectifs coïncident avec ceux du développement durable visant entre autres la préservation de la santé des générations actuelles et futures.

2-2 Un concept lié à l'innovation

L'innovation au sens de Nonaka, I. (1994), correspond à une démarche de recherche de solutions innovantes qui est associée au développement d'un nouveau savoir pour résoudre les problèmes. Le concept équivalent de territoire serait dans cette perspective, un «Interacting Ba » pouvant évoluer d'un échange « peer to peer » correspondant à la phase externalisation du cycle de savoir à un échange « group to group » au sein d'un « cyber Ba » structuré autour des TICs. Nonaka I. et Konno N. (1998) proposent le concept de « Ba » pour désigner un espace partagé favorisant l'émergence de relations. Cet espace fournit une « plateforme » pour faire progresser la connaissance individuelle et/ou collective. C'est un contexte qui « nourrit » le sens et offre une structure à la création de connaissances. La structuration du processus autour de plateformes intégrant les technologies de l'information se présente comme condition favorable. La croyance répandue que le changement culturel est le plus difficile à introduire, et que la technologie peut favoriser l'introduction de nouvelles façons de penser et de travailler pourrait être à l'origine de ce phénomène. C'est un triptyque composé du territoire/Ba, des acteurs, et des TICs qui sous-tend le système d'information, rendant possible le transfert de connaissances et de compétences et leur mobilisation au service de l'action locale et de l'intelligence collective « située ». Dans la définition de l'IT par Bertacchini, Y. (2000), et Hachani, M. (2010), nous retrouvons les mêmes attributs que Nonaka I. et Konno N. (1998) affectent au concept de « Ba » soit « *un espace où interagissent des acteurs reliés par des intérêts et des informations. Il engendre des réseaux, avec leurs nœuds, passages obligés et relais constitués par des personnes, des dispositifs des organismes et des objets* ». La différence se situe surtout au niveau de la finalité ; l'innovation est le but d'un Ba, car le contexte de l'étude est l'entreprise alors que la connectivité entre les nœuds des réseaux d'acteurs correspond plus à la finalité de l'IT du fait que le territoire est un concept plus large désignant une communauté territoriale. Les deux concepts se retrouvent finalement autour de l'outil de communication dont l'effet structurant favorise à la fois la traduction de l'innovation et l'interconnectivité. L'Innovation comme processus d'échange continu de savoirs experts face au risque sanitaire et l'intelligence territoriale comme processus territorial émergeant orienté vers le développement durable, nous semblent tout à fait adaptés à la mise en place d'un système national de SSA y compris sa composante SI.

2-3 Pertinence du concept d'IT pour une gestion intelligente des risques

La complexification de la chaîne de production et de distribution alimentaire, la perte possible de traçabilité et la multiplication des crises, ont rendu la vigilance nécessaire pour la préservation de la santé dans une perspective de développement durable et d'éthique fondée sur la responsabilité sociale des différents acteurs. Le concept d'IT intègre cette dimension dans sa définition. Dans ce contexte particulier d'incertitude et de controverses croissantes, les décisions doivent être prises dans l'urgence, souvent en l'absence de certitude scientifique absolue et en tenant compte uniquement de signaux faibles annonciateurs de crises. Les procédures et instances territoriales de concertations d'experts sont par

conséquent indispensables et préfigurent, selon Facheux S. et O'Connor M. (2000), la nécessaire émergence de formes nouvelles de « gouvernance concertative » qui se traduirait par moins de structures et plus d'interconnectivité. Un dispositif d'IT tel que préconisé par la caENTi, met en relation des connaissances multidisciplinaires sur les territoires et leurs dynamiques, il renforce l'aptitude des communautés territoriales à participer au développement de manière équitable et durable. Ces valeurs fédératrices fondées plus sur l'éthique que sur l'intérêt ou le profit, semblent bien coïncider avec celles, supposées fédérer des partenaires agissant dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments.

Un autre argument justifiant la pertinence de notre choix est lié à la capacité d'un dispositif d'IT de favoriser l'innovation et d'améliorer le partage et la dissémination des informations disponibles sur le territoire auprès des acteurs territoriaux grâce aux technologies de l'information et de la communication. Au cours de ce processus de socialisation, les perceptions biaisées et inexactes sont externalisées au moment où les acteurs partagent et interprètent de façon collective leurs observations et expériences (Ashforth, B.E. (1985). Cette façon de faire, permet dans le contexte de la SSA d'éviter les recours abusifs au principe de précaution dont le coût peut s'avérer lourd à supporter par la communauté (cas du vaccin contre la grippe H1N1). L'opérationnalisation d'un tel dispositif ne peut cependant pas être imposée par des décisions politiques ni par des structures s'inscrivant dans des démarches normatives. Les structures existent souvent seulement sur le papier. Ce qui existe réellement c'est le réseau social composé de nœuds (individus ou organisations) liés par l'amitié, les intérêts communs, les échanges financiers, les croyances partagées, le savoir, le prestige etc. L'organisation, comme concept, peut disparaître à tout moment, ce qui est durable ce sont la communication et la technologie qui eux ont besoin de territoire pour exister. L'étude des rapports au territoire et des représentations des acteurs locaux permet d'identifier les trajectoires possibles. Il s'agit de reconnaître la complexité et le « désordre » de tels systèmes, et de travailler avec, au lieu d'imposer un ordre générateur de dysfonctionnement voire d'immobilisme. La prise en compte des perceptions des acteurs, des contradictions, et des différents « scripts », serait pertinente pour proposer une modification des mécanismes opératoires.

Mohamed Nabil el Mabrouki⁸ avance de son côté un autre argument en faveur de l'IE comme concept générique de l'IT. Il considère que l'intelligence économique permet une anticipation des risques externes alors que la gestion ne permet que la détection de risques déjà cartographiés. La mesure des risques se fait par le biais d'indicateurs communément approuvés par les experts ou déterminés sur la base de données historiques. Deux cas de figure, au moins, peuvent se présenter : Une sous-estimation du seuil au-delà duquel le risque devient réel ; Une absence d'indicateur valable et fiable permettant de mesurer le risque et de déclencher l'alerte. L'auteur considère que l'IE et le management des risques peuvent être complémentaires et s'alimenter mutuellement en information. Il estime que l'intelligence économique permet une meilleure interprétation des risques permettant aux spécialistes de donner du sens aux signaux et à la variation des indicateurs.

2-4 Capacités et limites des TICs dans l'émergence d'une intelligence territoriale

⁸ http://atlas.irit.fr/Site_Equipe_V2/VSST/Actes%20VSST%272007%20Marrakech/24-A13-Gestion-des-risques/El_%20Mabrouki.pdf

Dans un contexte de développement régional, Knauf A (2005), s'est intéressée aux SI développés pour fédérer et mutualiser la plateforme d'IT proposée pour la Lorraine en France. Elle modélise la plateforme d'IT en espaces : un ETP ou Espace de Travail Personnalisé/SIE : Système d'Intelligence Economique et un ETC ou Espace de Travail Collaboratif/SIT Système d'Intelligence Territoriale. Les deux systèmes sont reliés par la fonction d'infomédiation ou de management de l'IT, assurant d'une part la supervision de l'ETP et d'autre part l'animation de l'ETC.

Nombreuses sont les études empiriques qui ont reconnu le rôle crucial de la technologie dans l'articulation des différents types de systèmes d'information et la démocratisation du processus de communication. Sa capacité d'introduire plus d'équité dans la participation des membres du groupe et de réduire la domination de groupes minoritaires a été mise en avant par Pinsonneault and Kraemer, (1989) et Mcleod, (1992). Malgré cette large reconnaissance de leurs bénéfices, ces technologies ne peuvent apporter les effets attendus que moyennant une socialité favorisant leur adoption par les acteurs. Le constat d'échec fait par Kamoun-Chouk (2010) à l'occasion de la mise en place d'une plateforme de veille collaborative au sein d'un observatoire tunisien, prouve que la culture des organisations tunisiennes n'est pas encore prête pour ce genre d'expériences. Des insuffisances ont été constatées au niveau de la conduite du projet de mise en place du SI, limitant ainsi la capacité de la technologie à induire le changement et l'inventivité des acteurs. La difficulté principale résidait dans la conduite du projet : les instigateurs et les consultants avaient totalement occulté la composante, changement. Ils pensaient que la technologie allait le provoquer, or le retard technologique de certains acteurs, la frilosité d'autres, habitués à l'opacité face à un mode de communication ouvert voir trop transparent, et le flou organisationnel ont été plus handicapants qu'on ne l'imaginait.

De part ses attributions et son rôle au sein du réseau de SSA, l'ANCSEP est amenée depuis sa création à assurer cette fonction d'infomédiation mais de façon plutôt informelle. Qu'en est-il de l'état des lieux du territoire de la SSA en Tunisie ?

3 Etat des lieux de l'IT sur le territoire de la SSA

3-1 L'inadéquation des référentiels internationaux avec les cultures locales

A notre connaissance, rares sont les travaux empiriques déjà publiés qui traitent d'IT dans le contexte tunisiens. Ce constat se base notamment sur les actes du colloque SIIE (Système d'Information et Intelligence Economique) organisé conjointement par l'ESCE (Ecole Supérieure de Commerce Electronique) de Tunis et l'Université de Nancy qui est à sa troisième édition. Le concept a été explicitement mobilisé dans un article consacré à l'expérience d'implantation de l'Observatoire Système d'Information sur l'Environnement à l'Echelle Locale (SIEL) de la zone rurale de Menzel Habib dans le sud tunisien. L'auteur, Mzioudet-Medini, B. (2009) remet en cause l'hégémonie de l'expertise scientifique et des décisions politiques qui s'y réfèrent et propose en substitut, une approche sociologique qui opte pour la confrontation des savoirs (scientifiques et non-experts des acteurs territoriaux) pour la construction sociale. Elle déplore par ailleurs le fait que les organisations internationales voire

nationales ignorent les connaissances et savoir faire des acteurs territoriaux en apportant leur soutien à des projets inadéquats avec la réalité de la culture de la population et que les décisions et solutions soient d'une courte et fugace portée. Le contexte de la SSA n'est pas loin de cette réalité dans la mesure où les référentiels dans ce domaine sont l'émanation des instances internationales relayées par les institutions politiques locales. La loi alimentaire sensée décliner ce référentiel au niveau national a du mal à voir le jour notamment à cause des divergences de vues et de positions des différents acteurs dont l'expérience dans ce domaine, semble ne pas correspondre tout à fait à ce qui est décrit dans le référentiel international. Les conditions contextuelles sur le territoire de la SSA en Tunisie n'est t-il pas encore prêt ?

3-2 Diagnostic d'absence de culture de la territorialité

Dans le contexte spécifique de la SSA, Demortain (2007), a mené une enquête auprès des acteurs qui a permis de faire remonter en surface des constats, fort éclairant pour le projet de SI :

- Des divergences de perception concernant notamment le concept d'Analyse des Risques : pour le ministère de la santé « c'est un concept », « ce qu'on a toujours fait » pour le ministère du commerce il s'agissait d'« un nouveau concept ». Les variétés des points de vue sur l'Analyse des Risques sont une illustration des divergences d'objectifs et d'intérêts entre les partenaires.
- Une adhésion de façade à l'Analyse des Risque et à l'ensemble des règles importées de l'Union Européenne : « *En réalité ils poursuivent des objectifs et traitent des problèmes qui n'ont que peu de choses à avoir avec ce que visent ces règles* ».
- L'absence d'un pôle de coordination capable d'assurer l'intégration du système polico-administratif.
- Une procédure de désignation et de suivi des comités de pilotage de projet incapable de construire un réseau représentatif stable, pouvant évoluer vers un système d'Intelligence territoriale et d'apprentissage collectif.
- Une déconnexion totale entre les différents intervenants et des relations très distantes favorisant l'incertitude, les redondances et les rivalités.

L'identification de ces divergences de vues permet de faire le constat d'une absence de territorialité. Le processus d'apprentissage de la territorialité tel que décrit par Bertacchini (2000) se réfère aux habitus (acquis et répétés). La territorialité serait dans ce contexte, la conséquence de l'émergence du sens territorial sous l'effet de l'apprentissage collectif. Or, cet apprentissage n'a jamais été amorcé. Dans notre analyse l'échec du projet de veille collaborative proposée pour l'observatoire tunisien (Kamoun-Chouk s. 2010), nous avons tiré la même conclusion.

3-3 Diagnostic d'une rupture entre veille sanitaire et alerte

La veille sanitaire telle que décrite dans le contexte de la SSA, revêt deux facettes : une facette scientifique nécessaire pour l'évaluation des risques et une facette veille environnementale (surveillance) nécessaire pour la gestion des risques. Les outputs de ces deux processus ce sont des

informations que les acteurs territoriaux doivent traiter collectivement pour être capables de gérer rapidement et efficacement les alertes nationales et internationales. Cependant, une rupture entre veille et alerte a été constatée sous l'effet des répercussions de la situation décrite par Demortain en 2007 à travers l'étude de 3 cas d'alerte sanitaire (Kamoun Chouk et al. 2009). L'étude avait pour objet de montrer comment passer de la veille (traque des signaux faibles liés à des risques de contamination) à l'interprétation (amplification de signaux faibles et construction de sens pour l'action/décision d'alerter) pour une évaluation pertinente du risque encouru. La méthode appliquée se réfère à la métaphore d'Ansoff d'amplification des signaux faibles adaptée par Lesca H. (2003). Les observations ont révélé :

- Des difficultés de traitement des alertes,
- Une grande incertitude au niveau de l'évaluation du risque et de l'acte décisionnel : faut-il communiquer sur les risques ? comment communiquer ?
- Une ambiguïté des informations disponibles
- L'inexistence de technologies capitalisant les connaissances générées tout au long des dix années d'activités et facilitant la communication entre les experts présents sur le territoire/secteur de la SSA : le téléphone, le fax, les correspondances, n'ont pas été suffisants pour accéder au savoir réellement disponible.
- La prédominance du tacite qui rendait aléatoire l'accès aux connaissances resté tributaire de la disponibilité et de la bonne volonté des acteurs désunis.

Le diagnostic de difficulté de déclinaison des référentiels internationaux, d'absence de culture de territorialité et d'une rupture entre veille et alerte faite notamment d'apprentissage favorisant l'émergence d'une intelligence territoriale, ont éveillé notre curiosité de chercheur en nous poussant à nous interroger sur la manière dont on pourrait stimuler le sens territorial ? La fonction d'infomédiation pourrait-elle contribuer à amorcer ce processus ? La connaissance des appréhensions de l'apprentissage et de la territorialité par les acteurs permet-elle d'adapter la méthodologie d'implantation du SI à la réalité du territoire ?

La littérature nous permet de présupposer que l'articulation de la VS, l'IT et du SI grâce aux TICs, est insuffisante dans le contexte d'un SI multi acteurs ; l'existence d'une structure et d'une culture favorable à l'émergence d'un sens de la territorialité serait un préalable nécessaire à la mise en place d'un SI combinant des ETP/ IE (Veille) et des ETC/IT.

4 Méthodologie et résultats de la recherche

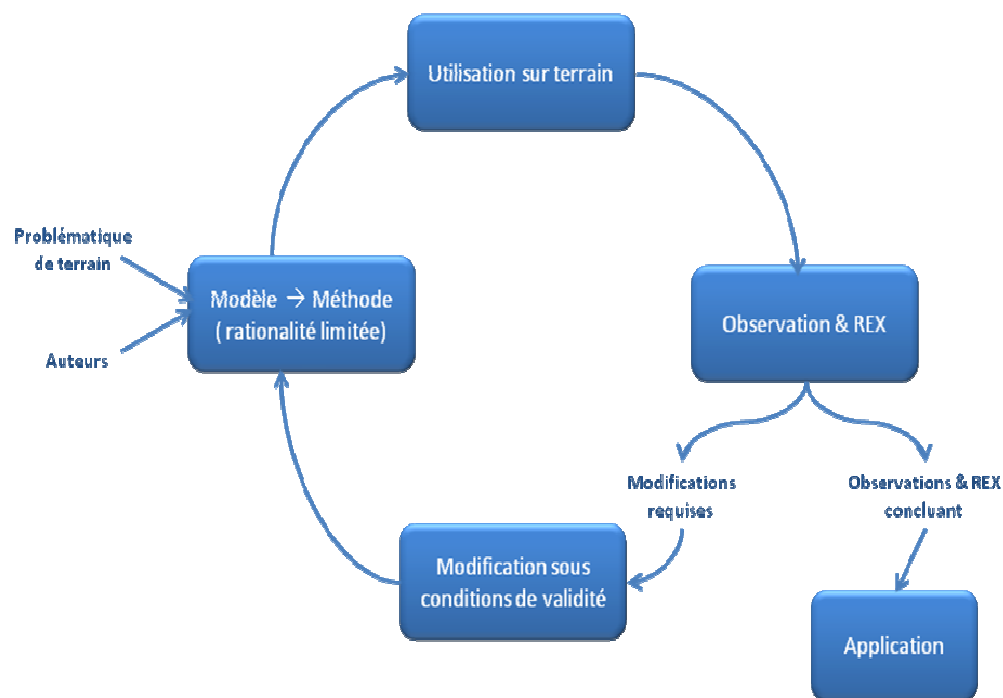
4-1 Choix de la recherche ingénierique

Pour répondre à notre question de recherche nous avons mobilisé une démarche de recherche ingénierique telle que préconisée par Chanal, Lesca et Martinet (1997) et dont les objectifs consistent à « *comprendre et apporter une réponse concrète (opératoire) aux phénomènes*

(problèmes) complexes dans les organisations. ». Les problèmes rencontrés sont en effet à la fois difficiles à structurer sans la contribution des acteurs du terrain et complexes parce souvent multi-critères, multi-acteurs, multi-rationnels et dynamiques. La recherche objet de cette communication s'appuie sur cette méthodologie. Elle ambitionne de produire des savoirs locaux visant à aider les responsables de la SSA à répondre à la question : « Comment faire pour... ? », c'est à dire comment faire pour développer un apprentissage collectif favorable à l'émergence d'un sens de la territorialité et d'une intelligence territoriale capitalisant les résultats de la veille sanitaire en faveur de l'Analyse des Risques base conceptuelle de la SSA ?

En partant des préoccupations des acteurs locaux, et en orientant notre recherche vers la co-construction d'un savoir local légitimé au sens d'Avenier M.J. (2005), nous favorisons l'émergence de livrables directement utilisables par les acteurs, après d'éventuels ajustements. Les étapes de ce type de recherche se déclinent suivant le cycle décrit dans le schéma ci-après :

Figure N°3 : Etapes de la recherche ingénierique



4-2 Le dispositif de recherche

Le dispositif de recherche utilisé est cohérent avec l'esprit de la recherche ingénierique. Il comprend :

- L'élaboration collective (avec les experts de l'ANCSEP) d'un questionnaire destiné à vérifier les divergences de perception des concepts d'Evaluation, Communication et Gestion des Risques et à recueillir le point de vue des acteurs sur la répartition de ces 3 activités entre les acteurs et la manière dont chacun perçoit le rôle de son organisme dans ce SI.
- Le recueil des réponses individuelles de façon semi directive à l'issue d'un séminaire sur la gestion des projets.
- Travail en groupe des participants (conduit par un animateur choisi de façon collégiale) pour répondre collectivement au questionnaire.
- Restitution des réponses par un rapporteur désigné par le groupe et discussion autour des changements de perception constatés et de l'apport de l'interaction sociale pour l'amorçage d'un sens de territorialité. (entre étapes individuelle et collective),
- Schématisation du SSA tel que perçu individuellement et tel que perçu collectivement après discussion collective.
- Retour aux participants pour valider les schémas construits

4-2-1 Dispositif de recueil des données

Le recueil des perceptions des acteurs sur le système actuel et futur de SSA à travers une action d'infomédiation conduite par l'ANCSEP avec notre support comme enseignant- chercheur- consultant a déjà donné ses fruits au cours d'interventions antérieures dans le contexte des organisations tunisiennes peu réactives aux questionnaires et peu ouvertes aux entretiens.

Le questionnaire élaboré à cet effet a touché à 3 aspects:

1. La perception de l'analyse des risques- AR (avec ses trois composantes gestion, évaluation et communication) par les acteurs du SSA

2. Identification de la composante dominante de l'analyse des risques dans l'activité quotidienne de chacun des acteurs et la manière dont ils accomplissent cette tâche,
3. Vision future du SI pour la SSA et du rôle de chacun des partenaires.

Ce questionnaire a été soumis aux participants (acteurs) au terme d'une formation de mise à niveau impliquant les organismes partenaires de l'Agence dans ce domaine. L'objectif était multiple, il s'agissait de rapprocher au mieux les préoccupations du chercheur de celles des praticiens, de stimuler le dialogue entre les acteurs sociaux et de susciter leur implication positive dans la représentation du SI, ses composantes technologiques, ses fonctions et le niveau d'intervention de chacun des acteurs dans son fonctionnement. Pour amorcer un sens de la territorialité, nous sommes partis de l'idée que le SI ne devait pas leur être imposé comme une simple technologie. Il doit leur être présenté comme un projet de changement culturel, impliquant l'abandon volontaire des anciens schémas de fonctionnements dont ils percevaient les limites eu égard aux enjeux et implications de la mise en place d'un SNSSA fonctionnel.

Les participants/répondants ont certes été sollicités sur un premier critère de représentativité des parties prenantes du système technico-administratif de SSA, mais ceci n'a pas empêché une sélection sur la base de leur compétence dans le domaine de la SSA (présentation de candidature avec CV). Le processus habituel de désignation par la hiérarchie, qui a montré ses limites dans la construction d'un sens de la territorialité a pu ainsi être contourné. Les participants ont été initiés aux concepts à mobiliser dans le cadre du projet de SI pour la SSA, à l'éthique de la collaboration et à la conduite du changement comme projet à gérer de façon structurée.

4-2-2 Choix de l'analyse qualitative

L'objectif de la recherche ingénierique étant de « *comprendre et apporter une réponse concrète (opératoire) aux phénomènes (problèmes) complexes dans les organisations* », nous avons opté pour une approche qualitative. Une telle approche, est souvent recommandée pour une vision systémique, à même de prendre en compte des interactions multiples et leurs articulations avec un environnement particulier. Pour capitaliser toute l'expérience des acteurs et recueillir les perceptions utiles pour une bonne connaissance des conditions contextuelles déterminantes pour l'émergence d'un sens de la territorialité et le bon fonctionnement du SI, nous avons utilisé des questions ouvertes. L'analyse qualitative étant plus un exercice intellectuel complexe qu'une méthode ou technique standard, nous avons dû la réaliser de façon collective avec deux experts de l'ANCSEP qui nous ont aidés à construire du sens à partir des réponses des participants. Cette façon de faire, a permis de réduire au mieux les biais liés aux différences de référentiels et de lexiques. La condensation des données qui passe par leur réduction et leur codage a permis de présenter les résultats des réponses individuelles et celles des réponses collectives (pour les questions qui ne concernent pas les activités institutionnelles individualisées –spécifiques-). La comparaison des questionnaires individuels des 18 participants s avec les réponses collectives des 2 groupes représentatifs des différents acteurs territoriaux, avaient pour objectif de « faire voir » l'effet de l'apprentissage de la

territorialité et de faire percevoir l'intérêt de cet exercice pour la modification des schémas cognitifs des participants et de leurs prédispositions à la collaboration. Ce travail a nécessité 5 demi-journées de travail pour une équipe de 4 experts en SSA et du chercheur.

4-3 Résultats

Dans notre analyse des résultats de l'enquête nous procéderons en deux étapes :

4-3-1 Résultats comparée des réponses aux niveaux individuel et collectif

Tableau N°1
Perception du SSA par les acteurs

Variables	Niveau individuel		Niveau collectif	
	oui	non	Groupe A	Groupe B
Capacité de l'AR à assurer la SSA	61%	39%	oui	oui
Existence d'une politique d'AR	16,7%	83,3%	non	non
Existence des 3 composantes ER-GR-CR	11,1%	88,9%	Seule la GR existe	Pas de réponse

Ce qui mérite d'être signalé, c'est que même après discussion les participants sont restés d'accord sur la capacité de l'AR à assurer la SSA, l'absence d'une politique d'AR, et la limitation de l'AR à la GR

Tableau N°2

Perception de l'articulation ER-GR-CR

Variables	Niveau individuel			Niveau collectif	
				Groupe A	Groupe B
Importance relative des 3 composantes : ER-GR-CR	ER 89,9%	Importance égale 33%	SI et acteurs 11,2%	Importance égale	Importance égale
Organismes effectuant l'ER	Beaucoup d'organisme 66,7%	L'ANCSEP 55,6%		Beaucoup d'organismes	Beaucoup d'organismes
Organismes responsables de la GR	Ministères 61%	Opérateurs 11%		L'Etat	Les DG des ministères concernés
Relation Evalueur/Gestionnaire de risque	Complémentarité 72,2%	Hiérarchique 11%	Rivalité 5,6%	Partenariat en théorie /rivalité en pratique	Interactive en théorie
Un bonne GR	Maitrise des risques 22%	Est précédée d'une ER 61%		Maitrise des risques	Maitrise des risques
Responsabilité de la CR	Gestionnaires 77,8%	Evalueurs 50%		L'Etat	Les DG des ministères concernés
Les cibles de la communication	Consommateurs 56%	Partenaires du SI 28%	Consommateurs et opérateurs 33%	Partenaires du SSA et consommateurs	Partenaires du SSA et consommateurs
Rôle de l'ANCSEP	Evalueur	coordinateur	Booster	Pas claire	Pas claire

Dans ce tableau nous avons regroupé les variables comparables aux niveaux individuel et collectif. Interrogés sur les pratiques individuelles dans le contexte de la SSA, les répondants ont déclaré avoir recours à l'ER dans le cas d'alerte (39% des cas), mais aussi en amont de la GR ou de la commercialisation de nouveaux produits ou de produits à risque (39% des cas). La pratique quotidienne de l'ER se limite aux étapes préliminaires de l'ER (caractérisation des dangers et évaluation de l'exposition⁹). La GR consiste en une activité de contrôle dans 28 % des cas, de surveillance dans 11 % des cas, elle est rattachée au SI dans 11 % des cas. Ces réponses confirment la faible articulation entre les différents dispositifs informationnels. Les réponses individuelles des acteurs, fort hétérogènes, avant la séance collective le montrent bien. L'interaction entre les

⁹ L'étape d'évaluation chiffrée du risque inhérent est non réalisée en Tunisie selon les participants

membres des deux groupes a permis de déboucher sur un diagnostic plus ou moins cohérent presque identique entre les deux groupes qui ont pourtant travaillé séparément.

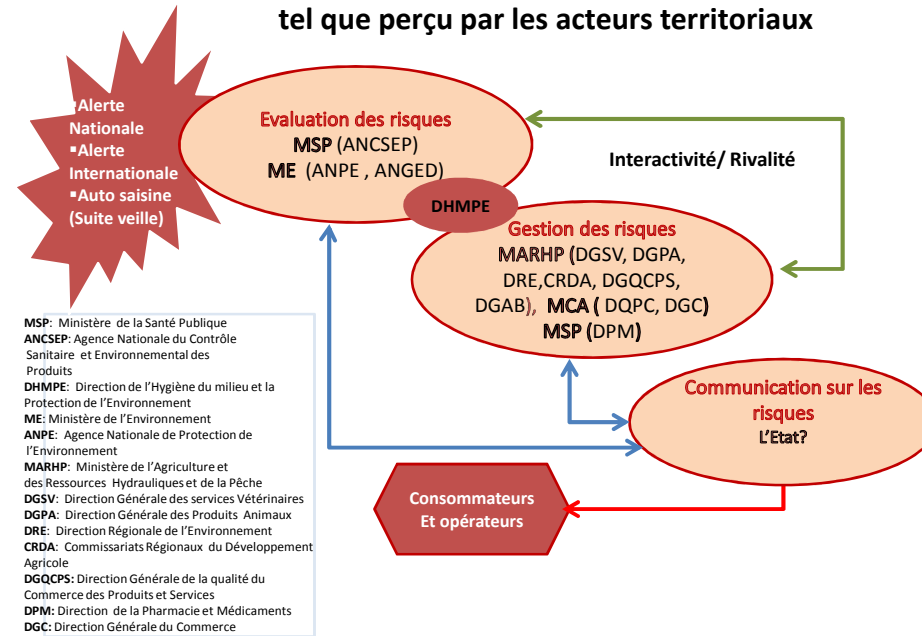
Cette comparaison nous a permis de montrer les bénéfices du dialogue et de l'interaction entre les acteurs. Cet apprentissage guidé a permis d'amorcer un sens de la territorialité que nous avons, en tant qu'animateur, perçu notamment, à travers le comportement de l'un des participants qui, au début de la formation ne montrait que du désaccord de l'antagonisme posant un énorme problème d'intégration. Après la séance de travail collectif, ce participant a été à l'origine de la définition du SI souhaité « ouvert, interactif, intelligent ». Ce résultat nous conforte dans nos conclusions tirées de nos interventions antérieures dans le contexte d'organisation tunisiennes (Kamoun-Chouk, 2008 ; 2009 ; 2010). La prédominance d'une culture du silence, de la pensée unique et du flou (Zghal, R.1994) ne peut qu'appauvrir l'intelligence en divisant au lieu d'unir et en se dressant comme un obstacle rédhibitoire pour le développement durable.

4-3-2 Construction d'une vision collective du SI pour la SSA

L'interprétation des réponses individuelles des participants aux questions concernant leur diagnostic de la SSA et celles concernant l'identification de la composante dominante de l'analyse du risque dans l'activité quotidienne de chacun des acteurs et la manière dont ils accomplissent cette tâche, a permis de dégager la cartographie suivante du SI actuel du SI de la SSA en Tunisie tel que perçu par les acteurs territoriaux. Cette cartographie confirme le diagnostic d'absence de sens de territorialité, une relation de rivalité générant des redondances et des chevauchements (cas de la DHMPE), des canaux multiples de communication avec beaucoup de va-et-vient entre les organismes et l'Etat et par conséquent une lenteur dans la prise de décision.

Figure N° 3

Cartographie du SI actuel de la SSA en Tunisie tel que perçu par les acteurs territoriaux

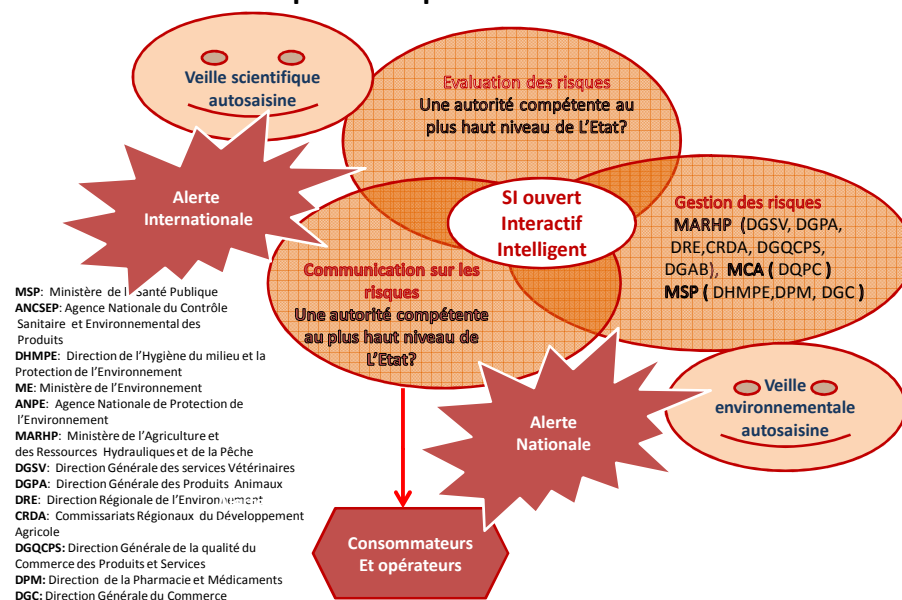


L'interprétation des réponses des participants aux questions de la troisième partie du questionnaire : Vision future du traitement des alertes dans le contexte du SI pour la SSA et du rôle de chacun des partenaires a permis de dégager la cartographie suivante du SI de la SSA tel que voulu par les acteurs territoriaux. Cette cartographie confirme la possibilité de co-construction d'une territorialité et la prédisposition des acteurs au partage des activités d'analyse des risques selon leurs compétences respectives et dans la complémentarité. Leurs visions semblent assez proches des principes de travail pour l'analyse des risques en matière de sécurité sanitaire des aliments destinés aux gouvernements (CAC/GL 62-2007). Le contexte tel que décrit par les acteurs ne semble manquer ni de compétences ni de ressources mais d'une volonté politique suffisamment affirmée capable de fédérer autour de l'objectif de la sécurité sanitaire des aliments au-delà des rivalités entre départements ministériels et/ou entre métiers. Outre la rupture des ponts et les rivalités permanentes entre gestionnaires et évaluateurs de risque, les acteurs sont presque unanimes sur l'absence de visibilité d'une politique de SSA explicitement formulée permettant de communiquer de façon transparente sur les incertitudes et les décisions prises. Ils veulent un système d'intelligence territoriale où des veilleurs alimentent de façon continue et durable des bases d'informations communes accessibles à la fois aux évaluateurs et aux gestionnaires de risques. Les échanges générés par ces informations

anticipatives sont sources d'innovation collectives en matière de prise de décision et de capitalisation de connaissances. Leur stockage dans des bases de connaissances accessibles à tous et à tout moment aide à mettre fin à l'hégémonie du tacite stocké dans les mémoires humaines à disponibilité et longévité de plus en plus limitée de nos jours. La mobilité grandissante des cadres, ajoutée à un nomadisme favorisé par la technologie mobile sont de nature à rendre le travail des gestionnaires du risque de plus en plus difficile en situation d'alerte. Signalons que 4 des 18 participants à cette formation partent à la retraite. Leurs témoignages sont précieux pour les plus jeunes. Leurs propositions sont fondées sur des retours d'expériences étalées dans le temps. Ils ont par conséquent le recul et le détachement qui leur permet de penser à l'intérêt collectif et à l'avenir des générations futures. Le schéma ci-après représente cette vision future qu'ils souhaitent voir s'amorcer au terme de leur carrière.

Figure N° 4

**Cartographie du SI de la SSA en Tunisie
tel que voulu par les acteurs territoriaux**



Conclusion

Rappelons que notre question de recherche consiste à répondre à la question :

Comment l'Intelligence Territoriale peut-elle aider à la mise en place d'un Système efficace de Sécurité Sanitaire des Aliments?

Pour répondre à cette question, nous avons essayé tout d'abord de justifier notre choix de l'IT comme concept mobilisateur dans le contexte de la sécurité sanitaire. Les auteurs dans ce domaine, sont arrivés au fur et à mesure des retours d'expériences à constater la nécessité d'inclure la gestion des risques dans une démarche d'IE plus globale que la veille et avec une déclinaison territoriale. Cette déclinaison territoriale permet de contextualiser la pratique de l'intelligence économique en l'inscrivant dans une perspective de développement durable et en reconnaissant le rôle des acteurs sociaux et l'effet structurant des TICs. Cette communication rappelons le, fait partie d'une recherche en cours, elle ne traite par conséquent que d'une étape préliminaire de la recherche ingénierique. Elle part d'un état des lieux peu favorable à l'IT et se propose de recueillir la perception des acteurs sur la SSA et la mise en place de son SI tout en tentant d'amorcer un apprentissage de la territorialité. Les gestionnaires du risque ont eu à travers cette intervention, l'occasion de visualiser le passage de l'individuel au collectif et l'apport de l'IT pour la convergence vers une représentation collective du SI pour la SSA.

L'analyse comparée nous a permis de confirmer de diagnostic réalisé sur la base des études antérieures :

La représentation Collective du SI pour la SSA nous a permis de :

A cette étape de la recherche, nous sommes en possession de données spécifiques sur le SSA tel que perçu et tel que voulu par les acteurs territoriaux. Nos interventions antérieures nous ont permis de proposer une démarche de gestion de changement basée sur l'apprentissage collectif susceptible de faire émerger un sens de la territorialité. Nous en avons démontré la faisabilité dans le contexte de la SSA. Les étapes futures de notre intervention consisteront, en cohérence avec la démarche de recherche ingénierique, à revenir aux acteurs avec un compte rendu de leurs propositions pour validation auprès de leurs hiérarchies respectives et feedback. Les résultats nous permettront de concevoir la prochaine étape de notre cycle de recherche. Dans la continuité de nos travaux, nous comptons pousser notre investigation pour identifier les niveaux d'avancement dans l'articulation entre veille et alerte chez les évaluateurs et les gestionnaires du risque et le type de technologies utilisée. Le présupposé à la base de cette investigation est le suivant : L'expérience d'utilisation de la technologie dans le passé peut influencer directement la décision des partenaires de la SSA d'adopter le travail collaboratif supporté par la technologie : CSCW (Computer Supported Collaborative Work) dans leur pratique. Nous considérons que l'étude des intentions et capacités réelles d'adoption et d'appropriation d'une technologie, constitue un préalable nécessaire à tout investissement en TIC.

Références

- [1] Annabi Attia, TH, (2010) Tunisian experience on Risk Analysis system; “Sharing an Understanding of Food Safety Regulatory Systems: United States, Middle East, and North Africa.”; **Cairo, 20 – 22** September
- [2] Ashforth, B.E. (1985) - *Climate formation : Issues and extensions*. Academy of Management Review, 10, pp. 837-847.
- [3] Avenier, M-J. (2005), *Transformer l'expérience en savoirs actionnables légitimés, en Sciences de Gestion considérées comme des sciences de conception*. EURISTIK (CNRS 2745) Université Jean Moulin Lyon 3.
- [4] Bertacchini Y. (2000), *Information et veille territoriale : représentation du complexe local et émergence d'un projet fédérateur*, Thèse SIC, Université d'Aix-Marseille III.
- [5] Bertacchini, Yann. (2004), *Intelligence territoriale – volet 2 – « mesurer la distance, penser la durée, mémoriser le virtuel »*. Collection Les E.T.I.C, Presses Technologiques, 275 pages.
- [6] Carayon, B. (2003), *Intelligence Economique, compétitivité et cohésion sociale*. Rapport de Bernard Carayon.
- [7] Chanal , V., Lesca, H., Martinet, A.C. (1997), *Vers une ingénierie de la recherche en sciences de gestion*, Revue Française de Gestion, n°116, nov.-déc., pp.41-51.
- [8] Daft R.L., Weick K.E. (1984), *Towards a Model of Organizations as Interpretation Systems*. *Academy of Management Review*, vol. 9, n° 2, pp 284-291.
- [9] Demortain D. (2007), *La mise en place d'une politique alimentaire unifiée*, World Health Organisation et ANCSEP.
- [10] Fauchoux, S. & O'Connor, M. (2000), *technosphère VS écosphère, Futuribles*, mars, N° 251, pp.29-59.
- [11] Girardot, J.J. (2004) *Intelligence territoriale et participation, 3^{ième} rencontre « Tic 1 Territoire : quels développements ? »* de Lille ISDMN°16-Mai -Article N° 161-
<http://www.isdm.org>
- [12] Bouchet M.H et Guilhon le Fapper du Hellen (2007), *Intelligence économique et gestion des risques*, Pearson Education, 241 p.
- [13] Guyot B. (2000), *Les dynamiques informationnelles HDR en SIC*
- [14] Hachani M. (2010), *Documentary resources and regional Agency of Health, towards a collaborative work in a regional level*, SIIE' 2010, Sousse, 18-20 février.
- [15] Herbaux, P. et Bertacchini, Y. (2007), *Tic et territoires quel développements ?*, ISDM, N° 30. <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/18/66/62/PDF/commTICetTerritoires.pdf>
- [16] JOUVE, Jean Louis (2008), *Assistance de l'ANCSEP pour la Consolidation du Système National de Contrôle des denrées alimentaires (Projet de coopération avec l'UE dans le cadre du PMI 495 – P3 – QNM – 2 -1 – DPS1 – L5)*
- [17] (Kahneman, Slovic et Tversky (1983), *judgement under uncertainty: heuristics and biases*, Cambridge University Press
- [18] Kamoun- Chouk Souad, (2008), *Veille stratégique : comment amorcer le processus ? CPU, Tunis.*

- [19] Kamoun- Chouk Souad, Annabi- Attia Thouraya, Mahjoub Zarrouk Alya, (2009), *Le traitement des alertes dans un contexte de veille sanitaire : Cas de l'Agence Nationale de Contrôle Sanitaire et Environnemental des Produits (ANCSEP) en Tunisie*, SIIE'2009, Hammamet (Tunisie), 12-14 février.
- [20] Kamoun-Chouk S. (2010), *Experience return of implementing a collaborative Environmental scanning platform within a Tunisian observatory*, SIIE' 2010, Sousse, 18-20 février.
- [21] Knauf A. et al. (2005), L'interaction acteur- système d'information au cœur de la dynamique d'un dispositif d'intelligence territoriale, 4^e rencontre Rencontres Internationales : "TIC et territoires quels development?" (Iles Rousses-France) , ISDM, Juin.
- [22] Lave, J & Wenger E, (1991), *Situated Learning: Legitimate Peripheral Participation*, Cambridge: Cambridge University Press.
- [23] Lesca, H. (2003), *Veille stratégique, la méthode L.E.SCanning®*, Ed. Ems, Management et Société, 190 p.
- [24] Mzioudet –Medini B. (2009), *Intelligence Territoriale : entre continuité et rupture scientifique*, SIIE'2009, Hammamet, 12-14 février.
- [25] Nonaka I., Konno N. (1998), *The Concept of " Ba " Building a foundation for knowledge creation* , *California Management Review*, vol. 40, n° 3, pp. 40-54.
- [26] Nonaka,I. (1994), *A Dynamic Theory Of Organizational Knowledge Creation* , *Organization Science*, Vol. 5, No. 1, pp. 14-37.
- [27] Pateyron, E. Arnaud (1998), *La veille stratégique* , Economica.
- [28] Possin, J.-C. Et Besson, B., (2006), *L'intelligence des risques*, IFIE.
- [29] Raffestin, C (1986), « *Écogénèse territoriale et territorialité* » in F. Auriac & R. Brunet (eds.), *Espaces, jeux et enjeux*, Paris : Fayard, 173-185.
- [30] Suchman , L. A. (1987), "*Plans and situated actions - The problem of human-machine communication*", Cambridge: Cambridge University Press.
- [31] Thiétart, R.A. (1999), *Méthodes de recherche en management*, Paris : Dunod. <http://thema.univ-fcomte.fr/Systemes-communautaires-d>
- [32] Zghal, R. (1994), *la culture de la dignité et le flou de l'organisation : culture et comportement organisationnel, schéma théorique et application au cas tunisien*, Centre d'étude, de recherche et de publication de Tunis.